

# Retour en images : rénovation d'un mur en pierre sèche

Les dimanches 27 août et 03 septembre, à l'invitation de la commune, des habitants se sont retrouvés pour participer à une journée d'apprentissage de la technique de construction en pierre sèche.

Les murs de soutènement en pierre sèche sont très présents sur la commune. Fruits du labeur de nos anciens, ces ouvrages méritent une attention particulière. Ils répondent en effet à une double contrainte toujours d'actualité : **retenir la terre sur des terrains plats, tout en laissant passer l'eau**. Ils contribuent également grandement à la qualité du paysage : une promenade sur les calades et sentiers bordant le village tel le « chemin des endettés » offre un bel aperçu de la qualité des constructions en pierre sèche.

Malheureusement, faute d'entretien, de nombreuses terrasses s'écroulent. Il est grand temps de préserver et valoriser ce patrimoine, fruit d'un savoir-faire ancien qui est devenu aujourd'hui rare. Au-delà de la transmission d'un patrimoine bâti et culturel, la construction de murs en pierre sèche constitue également une pratique professionnelle moderne tant d'un point de vue économique qu'environnemental.

La commune a ainsi décidé de lancer un chantier participatif pour contribuer à la reconquête des terrasses. Rodolphe Saint-Quentin, murailleur professionnel membre de l'association « Gens des pierres », a accompagné ce chantier. Il a transmis les techniques de base et apporté de précieux conseils tout au long de la reconstruction du mur.

Préparation du chantier (démontage des parties abimées du mur, tri des pierres, préparation du sol), construction avec soin du premier rang de pierre, remplissage de l'arrière du mur (selon une méthode précise pour garantir un bon drain), pose des pierres des rangs suivants selon des règles précises : les conseils avisés de Rodolphe ont été suivis avec soin !



Un grand merci aux participants qui ont permis lors de ces deux journées conviviales de lier l'utile à l'agréable avec le plaisir d'avoir contribué à l'édification d'un bel ouvrage !



*Etat initial : un mur écroulé sur 3 m de large et 2,5 m de haut : un gros travail en perspective !*

*Préparation du chantier (démontage des parties abimées du mur, tri des pierres, préparation du sol).*



*Construction avec soin des premiers rangs de pierre selon des règles précises.*

*Mission accomplie : le mur est entièrement reconstruit !*



Guide technique grand public, le mémento « pierre sèche » est disponible en mairie, sur demande auprès du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche ou téléchargeable sur :

[www.parc-monts-ardeche.fr](http://www.parc-monts-ardeche.fr)

L'association « Gens des pierres » est un collectif ardéchois d'artisans-murailleurs qui apporte informations et conseils sur les constructions en pierre sèche.

Elle intervient sur des ouvrages en pierre sèche, murs et calades et organise des chantiers de formation, stages et aide à l'auto-construction.

Gens des Pierres

Le Saboul - 07120 Lentillères

Tél. : 06 26 63 30 38

[gensdespierres@gmail.com](mailto:gensdespierres@gmail.com)

[www.facebook.com/gensdespierres](http://www.facebook.com/gensdespierres)



# La vie de l'école

Pour cette 8ème Gazette de La Souche, les élèves sont les rédacteurs!

## Arts plastiques

En arts plastiques, les CM travaillent sur "humaniser la guerre".



Au début de l'année nous avons aussi fabriqué des chaudoudous. Ce sont des objets qui apportent de la joie. Les bougies et les sapins de Noël ont été fabriqués par la classe de Caroline.



## Goûter du CCAS

Vendredi 15 décembre, il y a eu le goûter du CCAS : le Comité Communal d'Actions Sociales.

Nous avons participé à cuisiner des gâteaux pour cet événement. Nous avons fabriqué 2 tartes aux pommes, des sablés au citron, des moelleux au chocolat et aux châtaignes et des pépites. Quand on est arrivé dans la



salle des fêtes, il y avait des tables avec des assiettes, des décorations, des serviettes, des papillotes et des mandarines dessus.



Puis Lisa Baissade nous a raconté des contes de chez elle. Au bout d'un moment, nous avons pu aller jouer dans l'école. Il y a eu un apéritif puis le souper. A la fin, nous avons dansé. Chacun a eu un bonbon.

Océane et Noa

Retrouvez les nouvelles de l'école sur le blog : <http://ecolelasouche.blogspot.fr>



## Sortie au château de Vogüé

En septembre, nous avons été voir une exposition avec des peintures et des sculptures. On a vu des crânes de dodos, des rhinocéros et des mobiles. On a dessiné des animaux imaginaires. On a pique niqué devant le château.



Texte écrit par Léon, Sacha, Jade, Icham avec la maîtresse.

## Les anniversaires à l'école

Quand un élève fête son anniversaire, il apporte un gâteau (souvent au chocolat!) et tous les enfants se réunissent sous le préau pendant la récréation pour le manger à grands crocs! On chante la chanson soit en français, soit en anglais.



On a fêté en décembre les anniversaires de Léon (6 ans) et de Thomas (3 ans).

Texte écrit par Léon, Sacha, Jade, Icham, avec la maîtresse.

## Accompagnement des activités scolaires

Un appel à volontaires est lancé pour accompagner les activités scolaires piscine et ski de fond. Un agrément est nécessaire. **N'hésitez pas à proposer vos services, information à demander à Caroline ALBALADEJO.**

# La vie de l'école

## Le sport à l'école

Nous avons fait du handball au début de l'année sur le stade de sport près du plan d'eau. En deuxième période nous avons fait de la danse dans la salle des fêtes avec Cyril et les CM et CE.



## Les activités de Noël

Les sapins: on a utilisé un cd et des ciseaux un crayon à papier et une colle puis une gomme. Nous avons eu une notice. Il faut prendre **une feuille verte**. On a fait un cercle avec le cd. Ensuite, on a plié le rond et puis on a découpé sur les traits. Ensuite on a collé les feuilles en forme de sapin (on a pris des feuilles de couleurs). On a repris le cd pour tracer des minis ronds et on a collé sur le sapin. Et si on veut, on peut prendre **une feuille blanche** pour coller sous le sapin.

*Aimée et Alice*



## La bibliothèque

Tous les lundis, on va à la bibliothèque (sauf quand il pleut). Il y a 2 ou 3 personnes: Maryline Garcin, Marie-Rose Vallint, Simone Iovino.

On a le droit de prendre 2 livres sauf pour les vacances (on a le droit d'en prendre 3). Pour pouvoir prendre des livres, on doit les noter sur un bout de papier qu'on met dans son enveloppe. On emprunte des livres pour une ou plusieurs semaines suivant si on a fini ou qu'on a oublié. Maryline (une personne du village très sympathique) nous a raconté un conte le 4 décembre.



Maryline nous conte une histoire. On l'écoute très attentivement.

*Noé, Paul et Arthur.*

## Le parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Mathieu JIRASEK, un employé, est venu nous parler de la Maison du Parc. Avant c'était une ferme dans laquelle il y avait du pastoralisme. Aujourd'hui, c'est le PNRMA: le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, où se trouvent:

- la mare aux libellules: des libellules et des grenouilles y habitent.
- la source d'eau ferreuse: elle est pleine de vitamines et faite avec des particules de fer. Elle est bonne pour la santé.
- Ils font des visites guidées.
- Un peu plus loin, il y a le volcan de Jaujac où on peut aller voir le cratère et marcher autour du volcan, on doit regarder dans le tuyau de fer pour regarder des photos de lave.
- Là-bas, on peut faire plusieurs activités: de la marche...
- Il y a une cour intérieure et extérieure.
- Chaque fenêtre que l'on voit sont les bureaux des employés.

Au Parc, il y a environ 20 personnes qui y travaillent.

*Océane et Noa*

La Maison du Parc naturel régional des monts d'Ardèche se situe à Jaujac. Au Parc il y a un volcan, une mare, et une source d'eau ferreuse. Nous y trouvons aussi un château qui était une ancienne ferme.



Ils accueillent des personnes pour leur faire visiter le parc.



# Reconquête de la châtaigneraie

## Un programme d'aides sur 3 ans

Les aides à la reconquête sont réactivées depuis cet automne, pour les propriétaires et les castanéiculteurs qui souhaitent rénover leurs châtaigneraies.

Ces derniers peuvent ainsi bénéficier d'un diagnostic de leurs parcelles, pris en charge par le programme, pour évaluer leur potentiel et définir les travaux à réaliser.



Si le diagnostic est favorable, des aides financières aux travaux peuvent être demandées.

Elles concernent, comme auparavant, **les travaux de réhabilitation de vergers abandonnés et d'élagage**, mais aussi, depuis cette année, **les travaux de greffage et de plantation**, afin de favoriser le renouvellement du verger.

Le taux d'aide est de 30% pour les propriétaires, et de 60% pour les agriculteurs (en zone de montagne, ce qui est le cas sur La Souche).

Ces taux s'appliquent sur un barème de travaux éligibles à l'arbre :

- . 80€/arbre pour les travaux de rénovation et d'élagage ;
- . 50€/arbre pour les travaux de greffage et de plantation.

Ces aides sont conditionnées à l'engagement des parcelles en AOP Châtaigne d'Ardèche.



### Nouveauté 2017/2018



Autre nouveauté cette année, des aides financières ont aussi été ouvertes pour la **création de pistes de dessertes collectives** (projets concernant plusieurs propriétaires, qui s'engagent pour la revalorisation de leurs châtaigneraies : vente de châtaignes AOP et/ou valorisation du bois).

Ce programme est animé en partenariat par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et le Syndicat de défense de la châtaigne d'Ardèche.

Il est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du Plan régional « Châtaigneraie traditionnelle » 2017-2020, par le Conseil Départemental de l'Ardèche, ainsi que par l'Union Européenne (programme LEADER Ardèche<sup>3</sup>).

**L'objectif pour 2020 est d'augmenter la production de châtaignes d'Ardèche AOP (+ 450 tonnes supplémentaires), pour satisfaire la demande des industriels et des consommateurs, qui se conforte d'année en année !**

Pour plus d'informations :  
 Parc naturel régional des Monts d'Ardèche  
 cdemene@pnrma.fr - 04 75 36 38 63  
 Chambre d'agriculture de l'Ardèche  
 04 75 20 28 00

# L'actu 2018 du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche œuvre pour la préservation des paysages et des patrimoines et pour un développement économique et culturel harmonieux du territoire.

Le Parc est composé de représentants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des Départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire, des communautés de communes et des 145 communes adhérentes.

Plus d'infos : [www.pnrma.fr](http://www.pnrma.fr)

## Inventaire du patrimoine industriel

Le Parc lance un recensement du bâti industriel et de ses nouveaux usages en Ardèche.

Pour connaître au mieux ce patrimoine parfois confidentiel, les habitants sont conviés à un inventaire participatif via un site internet et des réunions d'animations.

Moulinages, papeteries, carrières, filatures, tanneries, mines, mais aussi maisons de maître, habitats ouvriers, chemin de fer, barrages,... nous comptons sur vous pour les repérer !



[www.atelierpatrimoine.parc-monts-ardeche.fr](http://www.atelierpatrimoine.parc-monts-ardeche.fr)

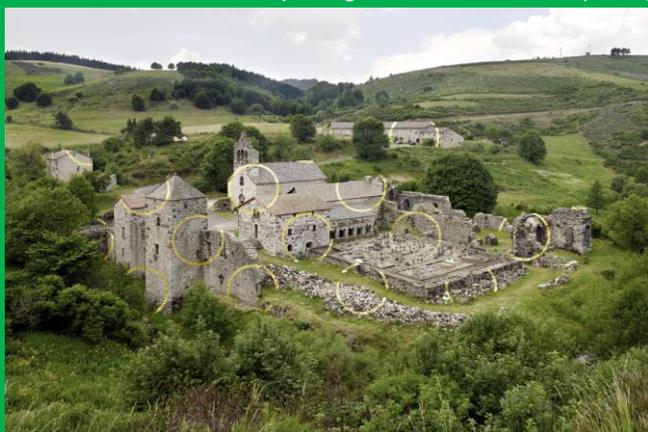
## Parcours artistique

La ligne invisible de partage des eaux sépare le bassin méditerranéen du bassin atlantique. Cette ligne qui traverse les Monts d'Ardèche a naturellement inspiré LE PARTAGE DES EAUX, le parcours artistique inauguré en juillet 2017.

Œuvres à ciel ouvert, mires paysagères, mobiliers design en châtaignier, GPS artistique, sont à découvrir de part et d'autre de la ligne de partage des eaux et du GR 7.

#lepartagedeseaux / [www.lepartagedeseaux.fr](http://www.lepartagedeseaux.fr)

LE  
**PARTAGE**  
DES  
**EAUX**



Mazan l'abbaye



Borne

## Tout savoir sur le Geopark



Le Parc vient d'éditer un guide sur le patrimoine géologique des Monts d'Ardèche, reconnu par l'UNESCO.

Vous saurez tout sur les volcans, la formation des suc, les petits dinosaures carnivores et leurs cousins... qui ont laissé leurs traces en Ardèche. Ce guide a été réalisé avec l'aide des membres du Conseil scientifique du Geopark. Guide gratuit, disponible à la Maison du Parc.

## La Maison du Parc à Jaujac



En 2018, la maison du Parc ouvrira ses portes au grand public tous les week-end du 26 mai au 30 juin et tous les jours du 1er juillet au 16 septembre :

> en semaine de 13h30 à 18h00 ;

> les week-end de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Pour 2018, une nouvelle exposition sera proposée sur le thème de la biodiversité.

Nouveauté : une visite virtuelle de la Maison du Parc : des photographies sphériques de dix points de vues sur les espaces extérieurs permettent de voyager au cœur de la mare aux libellules, vers le jeu de l'oie, le cratère du volcan, les terrasses, la châtaigneraie... Les jardins et le sentier d'interprétation sont accessibles librement toute l'année. [www.maison.pnrma.fr](http://www.maison.pnrma.fr)



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche  
Maison du Parc - Domaine de Rochemure  
07380 JAUJAC  
04.75.36.38.70  
[www.pnrma.fr](http://www.pnrma.fr)

**Délégué du Conseil municipal de La Souche  
pour le Parc naturel : Briec MEVEL**

## Info pratique

### Agence Postale

Ouverture :  
lundi au samedi 09 h 00 à  
12 h 00 (fermée le vendredi)  
Tél. : 04 75 37 00 52

### Vival Epicerie

Ouverture hiver : mardi,  
mercredi, jeudi et dimanche de  
7 h 30 à 12 h 30

Vendredi et samedi : de 7 h 30  
à 12 h 30 et de 16 h 30 à  
19 h 00

Tél. : 04 75 88 51 89

Ouverture été : tous les jours  
de 7 h 30 à 12 h 30 et de  
16 h 30 à 19 h 30

### Le Camélia Bar / Restaurant

Ouverture : tous les jours à  
partir de 7 h 30 (le lundi à  
partir de 11 h 00)

Tél. : 04 75 88 61 98

### Cris pizzas

Tous les vendredis de 18 h 00  
à 21 h 00

Place Jean Moulin

Tél. : 06 41 40 10 41

### Confiturerie et biscuiterie

Accueil : lundi au jeudi  
de 8 h 00 à 12 h 00 et de  
14 h 00 à 17 h 30

vendredi de 8 h 00 à 12 h 00  
Tél. : 04 75 37 41 17

### Safran des Monts d'Ardèche

Safran et produits dérivés,  
pâtes. Producteur et  
transformateur de châtaignes.

Production en vente magasin  
Vival de La Souche et  
marchés locaux

Tél. : 04 75 37 93 40

### La Clémenterie Paysann'art

Confitures, sirops, produits à  
base de châtaignes,  
compotes. Vente sur place et  
sur les marchés locaux

Tél. : 04 75 37 26 33

### Ferme du Mas Crespin

Céline Charbonnier  
Châtaignes, petits fruits,  
pommes de terre, élevage de  
brebis et de vaches

Agriculture biologique

Vente directe

Tél. : 04 75 37 92 72

### Gaec de la Pause

Adrien Ledunois/Aline Debrot  
Fromage de chèvre

Vente magasin Vival de La  
Souche et marché de Jaujac

Tél. : 06 23 79 91 44

### La Porette

David Gonthier  
Châtaignes, farine et  
confitures de châtaignes, fruits  
rouges frais, maraîchage

Vente directe

Tél. : 04 75 37 93 15

## Conseil architectural



Projet de rénovation ou de  
construction ? Bénéficiez de  
permanences gratuites de  
**conseil architectural** auprès du  
CAUE.

Tél. : 04 75 64 36 04



Sollicitez les **conseils gratuits**  
de l'association Maisons  
Paysannes pour valoriser le  
patrimoine rural (rénovation et  
extension).

Tél. : 04 75 90 44 21

FONDATION



DU PATRIMOINE

Bénéficiez des **aides financières**  
de la Fondation du Patrimoine  
dans votre projet de restauration.

Tél. : 04 37 50 35 78

PÖLENERGIE



INFORMER & ACCOMPAGNER

**Conseils gratuits** pour les  
particuliers sur les questions  
techniques et financières en  
matière d'énergie.

Tél. : 04 75 35 87 34



**Conseils et accompagnement**  
des projets de rénovation ou de  
construction.

Tél. : 04 75 36 38 60



### Nouveau !

Création de la Plateforme  
Rénofuté

L'amélioration de la performance  
énergétique des logements est une priorité  
nationale qui, avec Rénofuté, se concrétise  
en Ardèche.

**La plateforme Rénofuté** accompagne les  
particuliers pour la réalisation de leurs  
travaux de rénovation.

Les cinq conseillers « Rénofuté » présents  
en Ardèche apportent tous les conseils  
nécessaires à la réalisation d'un projet de  
rénovation énergétique.

Le conseiller assure un rôle facilitateur  
pour le maître d'ouvrage. Il intervient  
notamment pour aider le particulier à bâtir  
son plan de financement et à identifier  
l'ensemble des aides auxquelles il peut  
prétendre. Il vous conseille sur les travaux  
à mener et assure la mise en relation avec  
des artisans compétents et formés.

Plus d'informations : Point Rénovation Info  
Service (PRIS), 04 75 35 87 34.

## Agenda 2018

### Janvier / Février / Mars

#### Mercredi 10 janvier à 14h

Assemblée générale  
*Génération mouvement*

#### Dimanche 25 février

Repas et Assemblée générale  
*Amis de Saint-Sauveur*

#### Dimanche 04 mars

Concours de belote  
*Génération mouvement*

#### Dimanche 11 mars

Loto  
*Amicale Laïque*

#### Dimanche 25 mars

Repas et Assemblée générale  
*Amis de St-Louis*

### Avril / Mai

#### Samedi 07 avril

Carnaval  
*Amicale Laïque et  
Génération mouvement*

#### Samedi 14 avril

Bal  
*Association Culturelle Souchoise*

#### Dimanche 20 mai

Paella  
*Amis de Saint-Sauveur*

#### Samedi 26 mai

Théâtre  
*Association Arlequin*

#### Mercredi 30 mai

Voyage  
*Génération mouvement*

### Juin / Juillet

#### Vendredi 22 juin

L'Ardéchoise  
*Génération mouvement  
Amis du Brouty*

#### Samedi 23 juin

Saint-Jean

#### Samedi 30 juin

Kermesse  
*Amicale Laïque*

#### Samedi 07 juillet

Gala d'accordéon  
*Association Culturelle Souchoise*

#### Dimanche 08 juillet

Vente de gâteaux  
*Amis de Saint-Sauveur*

#### Dimanche 15 juillet

Vide-Grenier  
*Rando La Souche*

#### Dimanche 22 juillet

Repas Moules-Frites  
*Amis de Saint-Sauveur*

#### Dimanche 29 juillet

Repas  
*Amis de St-Louis*

### La bibliothèque vous accueille !

le mercredi de  
10h00 à 11h30

et

le vendredi de  
09h00 à 10h15

(hors vacances  
scolaires).



**Hébergements communaux Gîtes de France**  
Gîtes des Lioures (5 gîtes) / Gîte d'étape Clos Marie  
Réservations mairie, Tél. : 04 75 37 90 11



### Ouverture au public de la Mairie :

Lundi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 12 h 00

Tél. : 04 75 37 90 11

Courriel : [contact@lasouche.fr](mailto:contact@lasouche.fr)

[www.lasouche.fr](http://www.lasouche.fr)